Public
- Tout public

Prérequis
- Personnels responsables de services transport/expédition

Modalités d'admission
- Aucune en dehors des prérequis

Durée
- 7 heures

Effectif
- Maximum réglementaire : 15 participants

Modalités et méthodes pédagogiques
- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, exercices, …

Qualité des formateurs
- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter
www.aftral.com
0809 908 908

ADR : PRINCIPES GENERAUX

Objectifs généraux
- Appliquer la réglementation pour le transport de marchandises dangereuses par route en France.
- Identifier les prescriptions réglementaires, responsabilités et obligations des différents intervenants.
- Identifier les mesures transitoires

Les plus de la formation
- Des moyens matériels performants et innovants
- Des supports digitaux adaptés.
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis
- Evaluation finale optionnelle

Validation
- Attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR
- Niveau : 5
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- Codes RCNP/RS : Non inscrit
- Code Certif Info : Non éligible

Agrément
- Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Connaissance de la réglementation pour le transport de marchandises dangereuses par route en France Modifications par rapport à l'ancien règlement Mesures transitoires et politique européenne**	**7 h 00**
▪ Présentation du contexte réglementaire Sensibilisation aux risques des marchandises dangereuses ▪ Classification et identification des matières dangereuses ▪ Exemptions totales ▪ Quantités limitées et exceptées ▪ Emballage ▪ Exemption partielle du 1.1.3.6 ▪ Formations ▪ Documents de bord ▪ Véhicules citernes ▪ Chargement, signalisation et équipement des unités de transport ▪ Sûreté ▪ Règles de circulation / stationnement / tunnels ▪ Responsabilités		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Expédier des déchets (optionnel)**	**0 h 20**
▪ Contexte réglementaire ▪ Classement des déchets (nomenclature codes déchets) ▪ Documents : BSD (Track-déchet), FID, CAP, autorisation de transport, registre des déchets ▪ Traitement des déchets (élimination)		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Evaluer les acquis de la formation (optionnel)**	**0 h 20**
▪ **Optionnel :** Evaluation finale		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Bilan et synthèse de la formation**	/
▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.